



ASSOCIATION GAÏA
88 rue du 19 Mars 1962
38530 Pontcharra
04.76.71.95.79

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION GAÏA DU 15/11/2017

1. Ordre du jour:

- Lecture des rapports sur la situation morale et financière de l'association
- Mise à disposition des rapports du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus au conseil d'administration
- Affectation du résultat
- Vote du budget prévisionnel 2017
- Questions diverses.

2. Compte rendu :

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- une copie de la convocation adressée à chaque membre,
- l'avis de réception de convocation du commissaire aux comptes,
- la feuille de présence
- les rapports moral et financier de l'association établie par le conseil d'administration et le rapport du Directeur annexé,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée.

Puis il est donné lecture à l'assemblée des rapports moral et financier de l'association établi par le Conseil d'administration et par le Directeur.

RAPPORT FINANCIER DE L'ASSOCIATION GAIA EXERCICE 2016

Pour rappel :

Notre résultat 2015 était de -9040 € nous étions en difficulté financière.

La procédure prudhommale ayant aboutie en 2016, l'association Gaia a été condamnée à verser 26 522.89 € à l'ancien directeur.

La provision cumulée de 54 943.39 € a été reprise en totalité au 31/12/2016.

La mise en place d'un accueil périscolaire ouvert de 9h à 19h avec des conventions signées avec le collège le lycée et leurs foyers socioéducatifs a entraîné un surcroit d'activité.

L'association Gaia a fait des demandes de subventions qui lui ont été accordées 32500 euros reversements CEJ de la caf et 26 500 euros par la communauté de commune du Grésivaudan.

Ces subventions ont été octroyé pour :

- Le passage du directeur de 80% à 100%
- La création d'un poste d'animateur supplémentaire
- La création d'un poste de secrétaire de Direction à hauteur de 10h/semaine

Compte tenu de l'octroi tardif et du versement partiel des subventions à la clôture de l'exercice 2016, les modifications d'organisation n'ont été mises en place qu'en janvier 2017.

Par conséquence les subventions correspondantes soit 59 000 € ont été affectées aux fonds dédiés.

Pour l'année 2016 notre résultat est de 74 731 €. Nous avons décidés d'affecter ce résultat aux fonds propres de l'association.

La trésorière
Lohat Françoise

RAPPORT MORAL DE L'ASSOCIATION GAIA
ASSEMBLEE GENERALE
DU 15 NOVEMBRE 2017
EXERCICE 2016

Notre espace jeune « Gaïa » s'est beaucoup développé ces deux dernières années. Nous comptons 935 adhérents en 2016, nous en comptons aujourd'hui 1078 soit 15 % d'augmentation.

Nous accueillons ainsi depuis 2016 de 90 à 130 jeunes par jour et parfois d'avantage. Nous leur offrons la possibilité de

- une pause détente avant le début des cours ou avant le départ des bus en fin de journée
- une pause déjeunée (partenariat avec le lycée)
- des salles de musique, de danse (pour la préparation de spectacles)
- un soutien scolaire
- une salle informatique
- un point d'information
- une aide pour la réalisation de documents (CV, lettre de motivation,...)
- et une écoute de professionnels toujours prêts pour les aider

Gaïa est devenu le point de rencontre indispensable à la jeunesse de Pontcharra et des communes voisines.

Gaïa c'est aussi un partenariat institutionnel avec :

- la Mairie de Pontcharra,
- la Communauté de Communes du Grésivaudan,
- la CAF
- la mission locale,
- Pôle emploi,
- DDCS
- la gendarmerie,
- le Conseil Départemental,
- l'Education nationale (CM2, collège, lycée)

Nous sommes au centre de nombreuses actions de prévention, d'insertion et d'informations auprès des jeunes et également auprès des parents (café des parents ados).

Gaïa c'est aussi un partenariat associatif avec :

- Associations des parents d'élèves,
- AEL,
- Accorderie,
- Agathe,
- Apase,
- ASP,
- Nextape

Dans nos locaux se croisent de nombreux publics différents qui se découvrent, s'apprécient et tissent des liens intergénérationnels.

En résumé notre action se divise en trois secteurs d'interventions :

- Animation jeunes
 - CLSH 11/15 ans (16 places)*
 - Activités pour les jeunes de 15/17 ans
 - Mini camps
 - Activités régulières (hip hop, équitation, zumba, guitare, etc)
- Prévention/protection
- information jeunes et familles

Gaïa c'est 30 ans d'expérience dans l'animation jeunesse et toujours en évolution vers de nouveaux projets et de nouveaux défis.

Notre finalité c'est :

«Avec les pré-adolescents, les adolescents et les jeunes adultes d'aujourd'hui, vers le citoyen de demain, conscient de ses droits et devoirs, dans une société la plus démocratique et laïque possible.»

Historique :

Depuis 1985 l'espace jeune de Pontcharra mène des actions éducatives en direction des 11 – 25 ans du Haut Grésivaudan.

Au fil du temps, les actions de prévention ayant portées leurs fruits, le projet s'est diversifié et trois secteurs d'intervention sont aujourd'hui les moteurs de l'action jeunesse conduite par l'association Gaïa.

- **Animation jeunes**
- **Prévention/Protection**
- **Informations jeunes et familles**

Après plusieurs rencontres avec les élus municipaux, intercommunaux et la CAF au cours de l'année 2015 pour transformer l'espace jeunes GAÏA, l'association a entrepris une restructuration de l'action à partir de septembre 2015.

Cette réorganisation porte ses fruits, en effet l'espace jeunes est fréquenté régulièrement et de manière intensive (entre 90 et 130 jeunes) par jour

Cela nous permet de mieux répondre aux attentes des jeunes et de leurs familles grâce à :

- 1) Une ouverture de la structure du lundi au vendredi en adéquation avec les temps de présence des lycéens et des collégiens sur la commune.
 - Une ouverture aux lycéens de 9h à 18h du lundi au vendredi conventionnée avec le lycée et le foyer socio-éducatif.
 - Des ateliers proposés pendant la pause méridienne au collège conventionnés avec le collège et le foyer socio-éducatif.
- 2) La clarification de nos conventions avec la CAF entraîne une meilleure subvention de nos actions.

- 3) La labellisation de nos actions apporte à la structure une meilleure lisibilité institutionnelle :
- Un contrat local d'accompagnement à la scolarité signé avec la CAF
 - La mise en place d'un PIJ dans le secteur ressources labellisée par le CRIJ
 - La mise en place d'un FONJEP pour le soutien au poste de l'animateur PIJ
- 4) L'ouverture des locaux aux fédérations des parents d'élèves (PEEP et FCPE)

Toutes ces actions ont permis de changer l'image de GAÏA et de retrouver une fréquentation toujours plus importante.

Mais aujourd'hui notre défi est de maintenir l'ouverture de Gaïa. En effet, au dernier comité de pilotage du 6 novembre, notre partenaire principal, la municipalité de Pontcharra nous a informés qu'elle ne donnerait pas suite à l'ouverture du Point Information Jeunesse. Ce projet est mené depuis 2015 en partenariat avec la DDCS, des fonds ont été investis, des subventions ont été données, Arnaud a suivi une formation de plusieurs mois et aujourd'hui nous sommes face au refus de s'impliquer de nos élus et en difficulté face à la DDCS qui nous demande d'ouvrir avant décembre 2017.

Nous ne sommes pas les seuls à nous inquiéter, en effet, la CAF a suspendu toute subvention, tant elle craint pour la pérennité de notre action.

Notre bureau composé de 5 membres et nos salariés sont prêts à mener de nombreuses actions pour défendre l'espace jeunes Gaïa, mais nous comptons également sur le soutien actif de nos adhérents et toutes personnes qui se sentent concernés par notre devenir.

Nous allons tout mettre en œuvre pour que Gaïa reste ce lieu de rencontre et de projets et nous allons avoir besoin de l'investissement de chacun.

Je conclus en remerciant chacun des animateurs pour le travail effectué, notre directeur qui ne ménage pas sa peine et aux membres du bureau toujours présents et unis dès qu'il s'agit de l'avenir de Gaïa.

La Présidente
**EVELYNE
DUSSERT**

Les rapports du commissaire aux comptes sont mis à disposition.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport financier, de l'approbation des comptes de l'année 2016 par le commissaire aux comptes, la présidente propose que le résultat de l'année 2016 s'élevant à 74 730 € soit affecté aux fonds propres de l'association.

Cette résolution estvotée à l'unanimité.....

DEUXIEME RESOLUTION

Après lecture du budget prévisionnel 2017 la présidente le soumet au vote de l'assemblée générale.

Cette résolution est ...votée à l'unanimité.....

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide :

- le renouvellement du mandat de commissaire aux comptes titulaire du cabinet Experts & Consultants Associés – 1 Chemin du Pré Carré 38240 Meylan – représenté par Renaud THIEULOY ;

Cette résolution estvotée à l'unanimité.....

oOo

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président de séance, Madame Evelyne Dussert, déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé un procès-verbal qui a été signé par le président et par le secrétaire.

La Présidente

Le Secrétaire

QUESTIONS DIVERSES.

A PROPOS DE L'AVENIR DE GAÏA ?

GAÏA EST UNE PEPITE MAIS !.....

L'association observe que la commune ne veut pas s'engager sur la signature de validation du PIJ ou d'habilitation, alors qu'il n'y a aucun engagement financier en jeu. Il n'y a pas de coût. L'argument avancé est un risque de problème juridique. Pourquoi ? parce qu'en fait la commune ne veut pas s'engager sur l'habilitation d'un projet qui prendrait existence dans un lieu qu'elle a en fait décidé de supprimer.

La comcom ne veut pas aller contre la commune et refuse de signer aussi l'habilitation.

Nous avons des échéances:

Nous avons un délai pour le PIJ. Nous devons l'ouvrir avant la fin décembre. Si on continue de faire trainer les choses, de rester toujours en réflexion sans être capable de prendre une décision comme le font volontairement la commune et la comcom, alors le PIJ ne verra pas le jour.

Autre malheureuse échéance. Nous devons être fixés avant le 15 janvier 2018 sur l'avenir de Gaïa, car c'est notre dernier délai pour entamer les procédures de licenciement du personnel.

Nous remarquons qu'il n'y a aucune collaboration, pour construire l'avenir, entre la commune et l'association. Toutes les réunions se font sans les membres de l'association. Quand l'association est conviée à un échange c'est pour s'entendre dire que les élus réfléchissent, qu'ils ne prennent pas de décision, que ça viendra en son temps. Pas de débat pour échanger et construire.

Nous remarquons que tout le discours des politiques, unis, a consisté à faire croire aux citoyens que des solutions pour poursuivre l'aventure avec Gaïa existaient, étaient envisageable. Mais dans tout le discours, leurs intonations, les "MAIS !", nous avons bien compris qu'ils ne croyaient pas un seul instant à chaque mot qu'ils prononçaient.

Mme Simonato prend tout de suite la parole et explique :

"Gaïa arrive au terme de la DSP et nous devons nous poser la question de l'avenir de Gaïa. Aujourd'hui nous ne pouvons plus, nous seuls, continuer à subventionner Gaïa. Nous demandons aux autres municipalités de participer.

Aujourd'hui, Gaïa est une petite étoile, mais la mairie ne peut pas continuer seule. Il faut repenser Gaïa. Réinventons. Faisons autre chose. Réinventons et faisons autre chose, de plus constructif. Il va falloir faire mieux avec moins de moyens. Nous sommes obligés de faire des choix politiques"

" Il faut regarder là où il y a des doublons pour voir là où on peut faire des économies

(école de musique)."

"Je travaille avec des techniciens qui ne regardent que les chiffres "

Puis Monsieur Michon a pris la parole :

" Les objectifs fixés ont été atteints. Nous vous avons toujours soutenu. Vous avez réussi de redonner une nouvelle vie à GAÏA. Aujourd'hui les pouvoirs publics vous lâchent. Pontcharra est un territoire qui fait partie des zones les plus sensibles. Ce territoire, par ce qu'il s'y passe est riche et est une source d'inspiration.

Au niveau de la comcom, nous sommes aussi en difficulté. Je n'arrive pas à me résoudre qu'on arrête ce qui se passe ici. Mais nous sommes traversés par une forte baisse des subventions de l'Etat. On se trouve à un tournant de l'existence des territoires. Il y a beaucoup de différences de richesses entre les communes. Pontcharra ne fait pas partie des plus riches.

Je prends acte des difficultés de la commune. Aujourd'hui on va encore vous demander du travail. Il va falloir aller chercher de l'argent vers les autres communes, donc il faut que nous sachions précisément les origines des jeunes (origines géographiques sur le territoire) qui participent et bénéficient des activités.

Chaque euro doit être justifié. Nous ne pouvons pas tout financer. Il faut revoir le volume d'activités. Nous traversons une période difficile."

Le seul sentiment que nous avons ressenti ce soir c'est celui d'un discours pessimiste

et que le sort de GAÏA était déjà scellé.